

DECRET N° 92-248 du 28 Août 1992

portant approbation du Bilan et des
Comptes annexes de l'exercice clos au
30 Septembre 1991 du CARDER OUEME.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections Présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU la Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 92-63 du 10 Mars 1992 portant organisation, attributions et fonctionnement du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique ;
- VU le Décret N° 91-301 du 31 Mars 1991 portant organisation, attributions et fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;
- VU le Décret N° 91-310 du 31 Mars 1991 portant approbation des **Statuts des Centres d'Action Régionale** pour le Développement Rural ;
- SUR Rapport conjoint du Ministre du Développement Rural et du Ministre du Plan et de la Restructuration Economique ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 29 Juillet 1992

D E C R E T E :

Article 1er.- Sont approuvés le bilan et les comptes annexes de l'exercice clos au 30 Septembre 1991 du CARDER-OUEME tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 28 Août 1992

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Nicéphore SOGLO.

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
à la Présidence de la République,

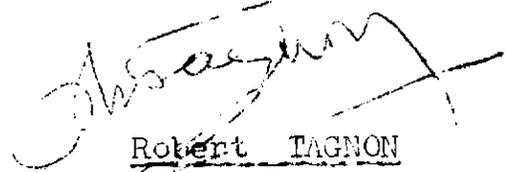


Désiré VIEYRA.-

Le Ministre du Développement
Rural,

Le Ministre du Plan et de la
Restructuration Economique,


Mama ADANCU N'DIAYE.-


Robert TAGNON

Ampliations : PR 6 AN 2 CS 2 FESOR 4 SEG 4 MPRE 4 MFR 4 AUTRES
MINISTERES 17 DP-INSAE 2 BCP 1 PCT 1 SOCIETE 10 SCIB 1 DS-DCOF-
DSV-DI 4 INA -UNE-MADJEP 3 JORE 1.

SECRET